



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Revitalisation des centres-bourgs

Question orale n° 540

Texte de la question

M. Emmanuel Blairy attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat sur la situation particulièrement préoccupante des centres-bourgs, dont l'évolution récente illustre de manière emblématique la crise profonde que traversent de nombreuses communes moyennes et rurales. Ces villes de centralité, essentielles à la structuration des bassins de vie, voient leur cœur historique se vider progressivement. La désertification commerciale y est manifeste, avec la fermeture successive de commerces de proximité emblématiques : boulangeries, cafés, librairies et petits commerces indépendants, laissant derrière eux des vitrines vacantes et des rues de plus en plus désertées. Cette perte d'activité économique entraîne mécaniquement une baisse de fréquentation des centres-villes et renforce le sentiment de déclassement ressenti par les populations. Dans ce contexte, il lui demande où en sont concrètement les engagements pris par l'État en matière de revitalisation des centres-bourgs et en particulier la mise en œuvre de la charte « Ville commerçante » annoncée en 2025 ainsi que l'état d'avancement du plan « Sapin ».

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Blairy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 540

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)